CPA
Gilbert Bastings CPA, Inc.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'agent principal du
FONDS PARTI PIRATE DU CANADA

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du **FONDS PARTI PIRATE DU CANADA**, qui comprennent un bilan au 31 décembre 2015 et l'état des résultats et du surplus cumulé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

L'agent principal est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

4899, 51ème avenue, Montréal (Québec) H1Y 2S1
Téléphone : (514) 597-1679 • Télécopieur : (514) 597-1586 • gilbert@bastings.ca

CPA
Gilbert Bastings, CPA, Inc.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le **FONDS PARTI PIRATE DU CANADA** tire une partie de ses revenus relatifs aux campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du parti et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des campagnes de financement reçus, aux autres revenus, au surplus de l'exercice et au surplus cumulé.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe précédent < Fondement de l'opinion avec réserve >, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **FONDS PARTI PIRATE DU CANADA** au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Gilbert Bastings, CPA, Inc.
Par Gilbert Bastings, CPA auditeur, CA

Gilbert Bastings, CPA, Inc.
Par Gilbert Bastings, CPA auditeur, CA

Montréal (Québec)
Le 26 juillet 2016

4899, 5ième avenue, Montréal (Québec) H1Y 2S1
Téléphone: (514) 597-1679 • Télécopieur: (514) 597-1586 • gilbert@bastings.ca

FONDS PARTI PIRATE DU CANADA

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
REVENUS		
Contributions	5,077 $	3,532 $
Adhésion des membres	1,952	2,629
Autres	1	-
Total des revenus	7,030	6,161
DÉPENSES D'EXPLOITATION		
Informatique et internet	1,764	2,102
Honoraires professionnels	1,260	1,050
Bureau	220	814
Cotisations et associations	-	455
Taxes et permis	-	178
Frais bancaires	467	439
Total des dépenses d'exploitation	3,711	5,038
Surplus avant dépenses électorales	3,319	1,123
Élection générale - note 5	(4,225)	-
SURPLUS (DÉFICIT) NET DE L'EXERCICE	(906) $	1,123 $

FONDS PARTI PIRATE DU CANADA

SURPLUS CUMULÉ

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2,043 $	920 $
Surplus (déficit) net de l'exercice	(906)	1,123
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	1,137 $	2,043 $

FONDS PARTI PIRATE DU CANADA

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
A C T I F		
À COURT TERME		
Encaisse	5,791 $	4,523 $
P A S S I F		
À COURT TERME		
Créditeurs	2,174 $	- $
A V O I R		
Surplus cumulé	1,137	2,043
Surplus d'apport	2,480	2,480
	3,617	4,523
	5,791 $	4,523 $

POUR LE PARTI PIRATE DU CANADA

_____, Agent principal

Gilbert Bastings, CPA, Inc.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

FONDS PARTI PIRATE DU CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le **FONDS PARTI PIRATE DU CANADA** est un parti enregistré auprès du Directeur général des élections, Élections Canada en vertu de la *Loi électorale du Canada*.

2 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les états financiers sont fondés sur la représentation d'opérations et de faits passés, et non futurs, bien qu'ils puissent souvent nécessiter que l'on procède à des estimations concernant des opérations et des faits futurs, et comporter des mesures qui, de par leur nature, peuvent n'être que des approximations.

RISQUE DE CRÉDIT
L'Organisme n'est pas exposé à un risque important à l'égard d'une partie en particulier.

RISQUE DE MARCHÉ
Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

AUTRE RISQUE DE PRIX
L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

CONSTATATION DES PRODUITS
Les revenus de campagne de financement et d'adhésion sont comptabilisés sur la base de leur encaissements.

4 FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté car il n'apporterait aucun renseignements supplémentaire à la lecture des états financiers.

FONDS PARTI PIRATE DU CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

5 ÉLECTION GÉNÉRALE

Le Directeur général des élections a ordonné, le 2 août 2015, la tenue d'élection générale le 19 octobre 2015. La campagne électorale a été d'une durée de soixante dix-huit (78) jours. Les revenus et dépenses y afférents se détaillent ainsi :

Revenus	- $
Dépenses	
Dépenses électorales	2,174
Transfert aux candidats	2,051
RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE	(4,225) $

FONDS PARTI PIRATE DU CANADA

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2015

Gilbert Bastings, CPA, Inc.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

FONDS PARTI PIRATE DU CANADA

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2015

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Surplus Cumulé	4
Bilan	5
Notes afférentes aux états financiers	6-7

CPA
Gilbert Bastings, CPA, Inc.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE RAPPORT FINANCIER D'UN PARTI ENREGISTRÉ

Au Directeur général des élections du Canada, Élections Canada

J'ai effectué l'audit du rapport financier d'un parti enregistré **FONDS DU PARTI PIRATE DU CANADA** préparé conformément aux exigences de l'article 432 de la loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Responsabilité de la direction pour le rapport financier

La direction est responsable de la préparation de ce rapport financier conformément aux exigences de l'article de la Loi électorale du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de ce rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle du rapport financier afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

4899, 51ème avenue, Montréal (Québec) H1Y 2S1
Téléphone : (514) 597-1679 • Télécopieur : (514) 597-1586 • gilbert@bastings.ca

CPA

Gilbert Bastings, CPA, Inc.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le parti tire une partie de ses revenus relatifs aux campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du parti et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des campagnes de financement reçus, aux autres revenus, au surplus de l'exercice et au surplus cumulé.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe précédent < Fondement de l'opinion avec réserve >, le rapport financier du **FONDS DU PARTI PIRATE DU CANADA** est préparé, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux exigences de l'article 424 de la loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Méthode de comptabilité et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, j'attire l'attention sur le fait que les exigences relatives au rapport financier sont détaillées dans l'article 432 de la loi électorale du Canada. Le rapport financier a été préparé afin de fournir des renseignements au Directeur général des élections, Élections Canada. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un autre usage. Mon rapport est destiné uniquement au **FONDS DU PARTI PIRATE DU CANADA** et au Directeur général des élections, Élections Canada et de devrait pas être utilisé par d'autres parties.

Gilbert Bastings, CPA, Inc.
Par Gilbert Bastings, CPA auditeur, CA

Gilbert Bastings, CPA, Inc.
Par Gilbert Bastings, CPA auditeur, CA

Montréal (Québec)
Le 26 juillet 2016

4899, 5ième avenue, Montréal (Québec) H1Y 2S1
Téléphone: (514) 597-1679 • Télécopieur: (514) 597-1586 • gilbert@bastings.ca